

Master 2 « Enfance, jeunesse : politiques
et accompagnement »



REFERENTIEL DE COMPETENCES ATTENDUES

Mars 2018

Document élaboré par :

Patricia Loncle (EHESP et Chaire de recherche sur la jeunesse), Rozenn Andro (ESPE de Bretagne), Hélène Grimelle (Ligue de l'enseignement 35), Karinne Guilloux (Chaire de recherche sur la jeunesse), Alain Haneuse (EHESP), Arnold Magdelaine (EHESP), Virginie Muniglia (EHESP), François Petitjean (EHESP), Pascale Petit-Sénéchal (DRJSCS de Bretagne), Franck Rubaud (Communauté de communes de Moyenne-Vilaine-Semnon)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
UN REFERENTIEL DE COMPETENCES, POUR QUOI FAIRE?	8
STRUCTURATION DE LA COMPETENCE ET DESCRIPTION DES CONSTITUANTS DES COMPETENCES ATTENDUES EN ENJEU	9
1 LA NOTION DE CLASSE DE SITUATIONS	9
2 LES RESSOURCES QUI PERMETTENT L'EXPRESSION DE LA COMPETENCE	9
1. Les ressources qui permettent d'orienter et de concevoir et l'action	9
2. Les ressources qui permettent d'adapter, de réguler l'action en cours de réalisation	10
3. Les ressources qui permettent d'agir, d'exécuter l'action	10
3 ORGANISATION COGNITIVE DE L'ACTION	11
4 LES SIX CHAMPS DE COMPETENCES SPECIFIQUES	11
LES CONNAISSANCES INCONTOURNABLES, PRE REQUISES POUR UN EXERCICE EFFICACE DANS LE CHAMP ENJEU	12
LES RESSOURCES LIEES A CHAQUE COMPETENCE	13
C1- Veille professionnelle dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes	13
1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence	13
2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence	13
3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le/la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise cette compétence	13
4. Performance attendue	13
5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence	14
C 2 – Définition de et contribution à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse	16
1. Exemples des tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence	16
2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence	16
3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le professionnel du champ ENJEU mobilise cette compétence	16
4. Performance attendue	16
5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence	16
C 3 – Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement	19
1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence	19
2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence	19

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le professionnel du champ ENJEU mobilise cette compétence	19
4. Performance attendue	19
5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence	20
C 4 – initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes	23
1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence	23
2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence	23
3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le professionnel du champ ENJEU mobilise cette compétence	23
4. Performance attendue	23
5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence	23
C 5– Communication et organisation d'événements	26
1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence	26
2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence	26
3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le/la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise cette compétence	26
4. Performance attendue	26
5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence	26
C 6 – Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes	29
1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence	29
2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence	29
3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le ou la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise cette compétence	29
4. Performance attendue	29
5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence	29
Tableau de correspondance UE/champs de compétence	32

AVANT-PROPOS

Le référentiel de compétences du Master 2 « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement » a été réalisé en concertation entre des membres de l'EHESP et de la Chaire de recherche sur la jeunesse et des professionnels de la jeunesse issus des principaux métiers visés par le master.

Son ambition est de veiller à la bonne adéquation entre les contenus dispensés dans le master et les compétences dont les professionnels formés dans le master auront besoin pour exercer et développer leurs activités.

Il a pour vocation à éclairer les étudiants sur les logiques qui sous-tendent les enseignements du master, à guider les enseignants dans leur offre de formation, à renseigner les futurs employeurs sur les contenus de formation et les compétences développées dans le master.

La démarche d'élaboration du référentiel de compétences a été développée tout au long de l'année 2014. Elle est originale dans la mesure où il n'existe pas à proprement parler de référentiel de métier qui regrouperait l'ensemble des professionnels de la jeunesse. En effet, le Master 2 « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements » s'adresse potentiellement à de nombreux types de professionnels. Le défi à relever pour le présent travail était donc de s'accorder sur les éléments transversaux devant trouver une place dans la formation.

Nous tenons à souligner que les enseignements du Master 2 « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement » s'appuient entend tenir ensemble plusieurs exigences : celle de la qualité académique (il est fortement adossé à la recherche et fait profiter ses étudiants des résultats de recherche et des méthodes d'investigation propres à la recherche) ; celle de l'adéquation avec les attentes des employeurs (d'où le présent référentiel) ; celle du respect des valeurs de l'éducation populaire (à ce titre, il promeut notamment le respect de la personne, le développement de son esprit critique, la solidarité entre les étudiants, et entre les étudiants et les enseignants).

UN REFERENTIEL DE COMPETENCES, POUR QUOI FAIRE?

Le *référentiel de compétences* est un document qui identifie et décrit les compétences d'un groupe professionnel. Pour le construire, il a été nécessaire de s'assurer du consensus du groupe de travail sur la définition du concept de compétence retenu : *une manière d'agir reconnue comme efficace pour réaliser les tâches prescrites pour un métier donné.*

La pertinence de la production d'un référentiel se mesure à l'aune de trois critères : il est utile, il est utilisable, il est utilisé.

➤ Un référentiel **utile**

L'utilité d'un référentiel de compétences peut varier selon ses concepteurs :

- il peut servir à nommer les compétences spécifiques à un métier
- il peut servir de base à un bilan de compétences à un temps T afin de se réorienter professionnellement, de changer de fonctions, ou encore de préparer un dossier de validation des acquis de l'expérience.
- il peut être utile pour un travail de ré-ingénierie d'un programme de formation dans l'objectif d'une construction à partir des compétences.

En ce qui concerne la formation des étudiants du master 2 ENJEU, **ce référentiel a pour objectif premier** d'énoncer les compétences attendues et en décrire les mécanismes de construction en identifiant notamment les ressources pour orienter l'action, pour agir et pour faire évoluer ou pour adapter son action aux paramètres situationnels.

Parallèlement, ce référentiel est utile à l'équipe pédagogique pour vérifier l'adéquation du contenu du programme de formation à l'acquisition ou au développement des compétences attendues ainsi que l'adéquation des travaux destinés à la validation des acquis en fin de formation. Il permet de faire évoluer la réponse pédagogique.

➤ Un référentiel **utilisable**

Les concepts sous-jacents à la démarche doivent être compris par tous les utilisateurs. Il est donc fondamental que la terminologie soit accessible aux professionnel(le)s sans exiger la référence permanente aux travaux de la recherche et aux lexiques correspondants. La construction du référentiel avec un groupe de professionnels permet de garantir cette appropriation.

La formulation contextualisée des compétences est essentielle pour la reconnaissance, par les professionnels, de leur cœur de métier.

➤ Un référentiel **utilisé**

Le référentiel de compétences a vocation à être utilisé par les différents acteurs du dispositif de formation pour les volets suivants :

- construction des enseignements et des travaux supports : enseignants
- projet de stage : maîtres de stage
- mémoire : membres du jury
- repérage par les étudiants de la construction de leurs compétences

STRUCTURATION DE LA COMPÉTENCE ET DESCRIPTION DES CONSTITUANTS DES COMPÉTENCES ATTENDUES EN ENJEU

La mise en œuvre d'une compétence permet de réaliser une tâche et d'obtenir une **performance**. La performance correspond au résultat visible de la compétence. Dans un objectif de formation, il est nécessaire d'identifier ce qui permet au/à la professionnel(le) d'agir efficacement et d'être compétent.

Un(e) professionnel(le) agit avec constance et ne réinvente pas à chaque fois ses façons de faire. Une des premières caractéristiques de la compétence est son caractère **stable**. Une manière d'agir est valable pour **les tâches** ayant un **but commun**, réalisées dans des situations présentant **des caractéristiques communes**. Cet ensemble de situations forme une **classe ou famille de situations**.

Cependant, chaque situation de la classe a ses particularités qu'il faut prendre en compte et qui supposent donc des adaptations de la conduite de l'action. Par ailleurs, l'interaction entre le/la professionnel(le) et la situation peut le/la faire évoluer tout comme la rencontre d'événements imprévus. La compétence comprend de ce fait une seconde caractéristique importante, elle est **adaptative**.

Il est important de souligner que chaque individu, face à une même situation professionnelle ne prendra pas en compte les mêmes données, ni ne réalisera forcément les mêmes choix stratégiques concernant l'organisation de son action. Il n'y a pas qu'une seule manière d'agir qui soit efficace pour chaque situation. Les modèles décrits ci-après pour chaque compétence n'ont pas pour objectif d'être exhaustifs sur les ressources et modes opératoires utiles pour la performance, ils ne sont à considérer que comme repères pour estimer lors du positionnement de l'étudiant en master ENJEU, les ressources à privilégier dans son parcours individuel de formation pour acquérir une compétence ou pour améliorer sa performance.

1 LA NOTION DE CLASSE DE SITUATIONS

Toute action s'inscrit dans une situation qui influence la mise en œuvre de la compétence. En effet, une façon d'agir peut être reconnue comme efficace dans une situation et non dans une autre car chaque contexte comprend ses caractéristiques propres et des attentes particulières. Pour être reconnu(e) comme compétent(e), il faut s'adapter à ce contexte. La classe de situations présente des éléments de ce contexte partagé en donnant des **exemples de tâches significatives** mobilisant la compétence, le **but partagé** par chacune de ces tâches ainsi que les **caractéristiques communes** des situations dans lesquelles ces tâches sont réalisées. D'un commun accord, le groupe de travail a jugé utile de préciser la **performance attendue** dans ces classes de situations pour permettre au/à la professionnel(le) de mieux estimer son efficacité.

2 LES RESSOURCES¹ QUI PERMETTENT L'EXPRESSION DE LA COMPÉTENCE

L'organisation efficace de l'action repose sur un système de ressources. Ce sont ces ressources qui permettent au/ à la professionnel(le) de reproduire son action dans des situations proches tout en s'adaptant à la singularité de chacune d'entre elles. L'organisation de la conduite est dépendante de l'activation de ces différentes ressources. Elles sont de trois ordres :

1. Les ressources qui permettent d'orienter et de concevoir et l'action

- **Le but commun des tâches** : identifier l'objectif final de l'action, ce qui contribue à concevoir la manière d'agir la plus adaptée ;

¹ Le terme *ressources* tel qu'utilisé ici, englobe les connaissances et savoirs qu'ils soient d'ordre conceptuel, réglementaire, théorique ou pratique et les savoirs d'action, savoir – faire, application de méthode, mode opératoire en général mais aussi la prise en compte des valeurs, normes et usages attendus et les ressources propres à la personne et la capacité de mobilisation des ressources externes.

➤ **Les ressources pour analyser, interpréter la situation :**

Le(la) professionnel(le) analyse son environnement en mobilisant *ses représentations, ses connaissances théoriques ou pragmatiques construites à partir de savoirs formels ou de son expérience*. C'est à partir de cette traduction de la réalité que l'individu va penser son action.

Dans le cadre de ce référentiel sera retenu principalement ce qui peut faire référence dans l'ordre du savoir formel.

➤ **Les ressources qui permettent de se situer par rapport aux attentes sociales (normes et usages) :**

Le(la) professionnel(le) agit dans le cadre normatif du groupe professionnel auquel il appartient. *Des attitudes, des postures, des comportements en situation sont attendus parce qu'ils sont jugés plus efficaces ou parce qu'ils correspondent aux valeurs de la profession*. Ces éléments guident l'action et sont présentés pour chaque compétence.

2. Les ressources qui permettent d'adapter, de réguler l'action en cours de réalisation

➤ **Les paramètres situationnels**

De nombreux paramètres situationnels peuvent influencer sur la mise en œuvre de l'action et l'atteinte des objectifs. Leur identification et leur prise en compte constituent des facteurs de réussite et enrichissent l'expertise au fil du temps. Un ensemble de paramètres situationnels seront présentés pour chaque compétence.

➤ **Les indices de réussite en cours d'action**

Avant et pendant la réalisation de son action, le professionnel se fixe des points de repère sur les résultats attendus de l'activité. L'échec ou l'atteinte partielle des résultats souhaités peuvent déclencher des régulations de son action. Des exemples d'indices de réussite sont présentés dans le référentiel.

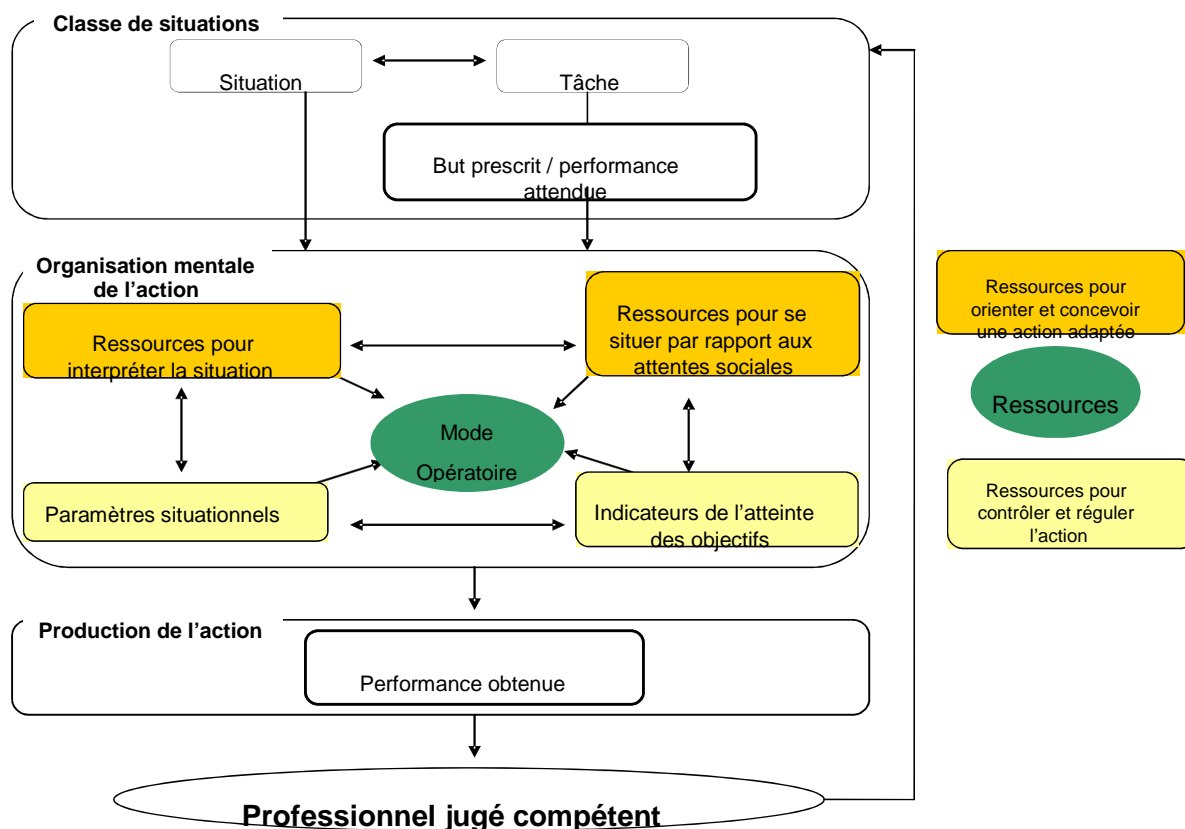
3. Les ressources qui permettent d'agir, d'exécuter l'action

➤ **Le mode opératoire type**

Toute compétence renvoie à des manières d'agir, des règles d'action, qui se traduisent par des suites d'actes ordonnés et reproductibles permettant l'atteinte d'un résultat. Toutefois, les règles d'action sont adaptées en fonction de l'interprétation de la situation, des paramètres situationnels ainsi que des anticipations. Le choix a été fait de présenter un mode opératoire type correspondant à une possible règle d'action qui là encore ne peut pas être figée.

3 ORGANISATION COGNITIVE DE L'ACTION

Dans le modèle ci-dessous qui décrit l'organisation cognitive de l'action mobilisant une compétence donnée, les situations qui regroupent des tâches ayant un but commun, une même performance attendue, forment une « classe de situations ».



4 LES SIX CHAMPS DE COMPETENCES SPECIFIQUES

Le groupe de travail a validé l'existence de six champs de compétences qui sont apparues à la fois spécifiques et transversaux aux métiers de l'accompagnement de la jeunesse. Ces six champs se décomposent comme suit :

- Veille professionnelle dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
- Définition de et contribution à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse ;
- Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement ;
- Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes ;
- Communication et organisation d'événements ;
- Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes.

LES CONNAISSANCES INCONTOURNABLES, PRE REQUISES POUR UN EXERCICE EFFICACE DANS LE CHAMP ENJEU

Pour analyser la situation et **orienter** l'action, quelle que soit la compétence à mobiliser, des ressources sont fondamentales et incontournables pour garantir l'efficacité attendue du professionnel du champ ENJEU. Pour éviter des répétitions fastidieuses, ces ressources sont classées et listées ci-dessous :

- Des connaissances liées à la population jeunes (sociologie de l'enfance et de la jeunesse, état de santé des enfants et des jeunes, analyse comparée de l'enfance et de la jeunesse...)
- Des connaissances liées à l'environnement politique et juridique
- Des connaissances liées aux spécificités territoriales et aux domaines d'intervention
- Des connaissances liées aux acteurs et partenaires territoriaux et sectoriels
- Des connaissances liées à la démarche projet, à l'animation territoriale
- Des connaissances en bureautique et informatique

LES RESSOURCES LIEES A CHAQUE COMPETENCE

S'appuyant sur la définition retenue, le groupe de travail² organisé par l'EHESP a procédé à une réorganisation et reformulation des compétences après identification des tâches ayant un but commun, réalisées dans des situations présentant des caractéristiques communes. L'identification des métiers (existants ou à venir) pouvant être embrassés par les acteurs du master ENJEU a été fondamental dans cette démarche.

Cette étape a conduit à l'élaboration et à la formulation des six compétences spécifiques

C1- VEILLE PROFESSIONNELLE DANS LES DOMAINES DES POLITIQUES DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence

- Répondre à une demande de création d'un Point d'information jeunesse;
- Mettre en perspective les données disponibles sur le décrochage scolaire pour pouvoir produire une note de synthèse pour son élu ou son supérieur;
- Se tenir au courant des législations sur l'enfance en danger pour être capable d'agir dans le respect de la loi ;
- Etre en mesure de situer les réalités de son territoire ou de son organisation par rapport au contexte national ou européen (par exemple, les pratiques de consommation à risque des jeunes dans tel territoire) ;
- Faire une synthèse sur des bonnes pratiques en matière d'accompagnement des enfants et des jeunes.

2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence

- Mobiliser les informations et ressources nécessaires pour pouvoir réfléchir et agir.

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le/la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise cette compétence

- Le ou la professionnel(le) est interpellé par sa hiérarchie pour produire de la connaissance sur un sujet ;
- Le ou la professionnel(le) a besoin de produire un état des lieux sur une question nouvelle avant de pouvoir déployer une nouvelle action ou d'ajuster une action existante ;
- Le ou la professionnel(le) souhaite s'entourer des conseils de ses homologues sur une question ou bien souhaite comprendre ce que font d'autres professionnels sur telle ou telle question ;
- Le ou la professionnel(le) a besoin de se tenir informé(e) sur de nouvelles pratiques des enfants et des jeunes.

4. Performance attendue

- S'adapter à de nouvelles réalités en se fondant sur des analyses existantes ;
 - Justifier ses choix par le recours à d'autres exemples, à d'autres analyses.
-

5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence

ORIENTER

- **Pour interpréter, analyser la situation dans laquelle il doit agir, le professionnel du champ ENJEU mobilise des connaissances spécifiques à la compétence à mobiliser (liste non exhaustive)...**
 - Les bases de données et observatoires sur l'enfance et la jeunesse ;
 - Les sites professionnels dédiés à l'enfance, à la jeunesse et aux politiques publiques ;
 - L'expertise des autres professionnels, des enfants et des jeunes ;
 - Les revues professionnelles et ou académiques dédiées.

- **Lors de la définition de son action, le professionnel du champ ENJEU prend en compte les normes et les usages suivants pour atteindre son objectif :**
 - Il ou elle s'informe des dernières parutions professionnelles ou académiques sur les différentes missions qu'il ou elle a à développer ;
 - Il ou elle articule sa pratique professionnelle avec celle de ses homologues et avec celle de professionnels d'autres domaines ou d'autres territoires ;
 - Il ou elle se forme sur des pratiques, outils, méthodes émergents ;
 - Il ou elle partage ces données avec son équipe.

AGIR

- **L'activité du professionnel du champ ENJEU s'organise généralement de la manière suivante (mode opératoire – type), adaptable en fonction des situations :**
 - Avant de mettre en œuvre une action nouvelle, il ou elle fait un état des lieux et un état de l'art ;
 - Dans le déroulé de ses actions, il ou elle vérifie la bonne adéquation de sa démarche en consultant ses réseaux professionnels ;
 - Dans ses pratiques d'évaluation, il ou elle base ses actions ou ses recommandations sur les autres démarches du même type (dans une perspective comparative) ;
 - Tout au long de son exercice professionnel, il ou elle a recours à la formation continue dans les domaines les plus soumis à l'évolution.

ADAPTER/REGULER

- **Des variables situationnelles peuvent obliger le professionnel du champ ENJEU à adapter sa manière d'agir (liste non exhaustive) :**
 - Le temps disponible pour se former/s'informer ;
 - L'accès aux sources ;

- Le budget de formation de son organisation ;
- Les réseaux professionnels.

➤ **Des indices de réussite permettent au professionnel du champ ENJEU d'évaluer son action en cours de réalisation et de l'ajuster si nécessaire (liste non exhaustive)**

- Le ou la professionnel(le) identifie les principales publications de son champ ;
- Le ou la professionnel(le) sait comment s'informer sur telle ou telle question, il ou elle sait où rechercher l'information ou auprès de qui s'informer en cas de besoin ;
- Le ou la professionnel(le) connaît les réseaux professionnels pertinents dans son domaine ;
- Le ou la professionnel(le) est sollicité(e) pour participer à des temps d'échanges sur ses pratiques.

C 2 – DEFINITION DE ET CONTRIBUTION A LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

1. Exemples des tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence

- Définir ou contribuer à l'élaboration, la conduite, l'adaptation d'une politique locale enfance-jeunesse ;
- Contribuer à la définition d'orientations politiques en animant la réflexion des élus et/ou des décideurs ;
- Définir ou contribuer à la définition des valeurs et principes d'action en direction du public enfant-jeune ;
- Situer la politique de l'enfance et de la jeunesse dont on a la charge dans son contexte (autres politiques sectorielles, territoriales, etc.) ;
- Traduire les préconisations du diagnostic en pistes d'actions, déterminant des priorités en fonction des moyens à mettre en œuvre ;
- Proposer des ajustements du projet politique si et quand cela est nécessaire (ex : changement de référent ou de majorité politique).

2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence

Définir ou contribuer à l'élaboration d'un projet de politique publique en prenant en compte la place des jeunes dans le territoire ou l'organisation concerné(e), leurs conditions de vie, leurs attentes et besoins en lien avec l'ensemble des autres politiques publiques.

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le professionnel du champ ENJEU mobilise cette compétence

- La commande émane des élus ou des décideurs (administratifs ou associatifs) ;
- Des ressources (financières et humaines) sont allouées pour développer cette commande ;
- Le (la) professionnel(le) dispose d'un temps non urgent pour développer cette commande ;
- Le (la) professionnel(le) peut interpellier des partenaires pour développer cette commande ;
- Le (la) professionnel(le) doit se placer dans la perspective d'une démarche projet.

4. Performance attendue

- La politique de l'enfance et de la jeunesse est cohérente (elle s'insère dans la complexité environnante, elle propose des actions complémentaires à l'existant et développe des actions innovantes) ;
- Elle répond aux besoins de la population ciblée (dans le territoire ou dans l'organisation) ;
- La perception des jeunes par l'ensemble de la population a changé de manière positive. La politique de l'enfance et de la jeunesse est inscrite dans le temps, elle est stable et évolue quand cela est nécessaire.

5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence

ORIENTER

- **Pour interpréter, analyser la situation dans laquelle il/elle doit agir, le (la) professionnel(le) du champ ENJEU mobilise des connaissances spécifiques à la compétence à mobiliser (liste non exhaustive)...**
 - La compréhension et l'analyse des politiques publiques (notamment compétences, rôles des différents acteurs)
 - La sociologie de l'enfance et de la jeunesse ;
 - Le cadre réglementaire et les types de dispositifs de prise en charge ;
 - La méthodologie de projet ;
 - Connaissances des contraintes budgétaires.

- **Lors de la définition de son action, le (la) professionnel(le) du champ ENJEU prend en compte les normes et les usages suivants pour atteindre son objectif :**
 - Prendre en compte la parole des jeunes qui expriment des manques, des besoins, des attentes ;
 - Associer systématiquement les usagers aux différentes étapes de la conception ;
 - Prendre en compte la réalité administrative, organisationnelle (plus ou moins adaptée à une approche populationnelle transversale) et budgétaire avec laquelle le professionnel va devoir composer.

AGIR

- **L'activité du (de la) professionnel(le) du champ ENJEU s'organise généralement de la manière suivante (mode opératoire – type), adaptable en fonction des situations :**
 - Evaluer le niveau de priorité et de légitimité de la question de l'enfance et de la jeunesse dans le territoire ou l'organisation du/de la professionnel(e) (quelle capacité à agir ?) ;
 - Identifier les caractéristiques de la population concernée dans le territoire, l'organisation ou le secteur d'exercice du ou de la professionnel(le) ;
 - Analyser la demande ou les besoins (enfants, jeunes, population, élus, professionnels) ;
 - Fixer les valeurs et les objectifs ;
 - Constituer l'équipe projet ;
 - Faire valider le projet par les décideurs ;
 - Répartir les tâches au sein du territoire ou de l'organisation ;
 - Evaluer périodiquement les actions mises en œuvre et les adapter si nécessaire.

ADAPTER/REGULER

- **Des variables situationnelles peuvent obliger le professionnel du champ ENJEU à adapter sa manière d'agir (liste non exhaustive) :**
 - Le mode de fonctionnement (rôles, fonctions, culture, résistance au changement...) des structures associées au projet ;
 - Ressources mobilisables dans l'organisation du/de la professionnel(e) et dans les organisations en vue de la mise en œuvre de la politique de l'enfance et de la jeunesse ;

- Nouvelles prérogatives (réglementaires, hiérarchiques) ;
 - Évolution des enjeux et du contexte ;
 - Demande des partenaires ;
 - Evolution des moyens financiers et humains ;
 - Pression médiatique ;
 - Perception et pression du public ;
 - Evolution des partenaires associés au projet (défection, changement, etc.).
- **Des indices de réussite permettent au professionnel du champ ENJEU d'évaluer son action en cours de réalisation et de l'ajuster si nécessaire (liste non exhaustive)**
- Les jeunes participent aux différentes étapes de la conception de la politique publique;
 - Les acteurs concernés se mobilisent et contribuent à la mise en œuvre du projet politique;
 - Les financements programmés sont disponibles ;
 - Le ou les commanditaire(s) donnent leur aval à la mise en œuvre de ce projet.

C 3 – Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement

1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence

- Définir un cahier des charges en vue d'un diagnostic ou élaborer un diagnostic territorial qui s'appuie sur un état des lieux de la situation de la population concernée, des services proposés, du réseau d'acteurs existants ;
- Contribuer au diagnostic sur la situation des jeunes dans un quartier populaire (service jeunesse d'une collectivité) ;
- Elaborer un programme d'activité et de loisirs pour les jeunes dans une commune (animateur jeunesse communal) ;
- Organiser un dispositif d'accueil et d'hébergement de jeunes en situation d'errance (association spécialisée) ;
- Organiser des réponses articulées entre éducation formelle et informelle pour des jeunes décrocheurs du système scolaire (mission locale) ;
- Coordonner et animer un plan éducatif local (PEDT (collectivité locale) ;
- Mettre en place et animer des réseaux associatifs pour la jeunesse en milieu rural (association) ;
- Coordonner un réseau associatif sur l'accueil de la petite enfance ;
- Créer un dispositif spécifique d'accompagnement des volontaires en service civique ;
- Proposer, imaginer, un dispositif pour favoriser le déplacement des jeunes au sein d'une région (conseil régional) ;
- Animer la mise en œuvre du projet politique en le déclinant en projets éducatifs et pédagogiques de structures, en accompagnant les professionnels à l'appropriation de ce projet (évolution des missions, adaptation des pratiques), en facilitant la participation de la population concernée, en faisant en sorte que les calendriers soient cohérents et respectés, en proposant des outils et des méthodes de travail adaptés.

2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence

Concevoir et piloter la mise en œuvre de dispositifs ou de programmes d'accompagnement des jeunes dans un territoire ou un organisme donné avec l'ensemble des acteurs, des échelons et des secteurs.

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le professionnel du champ ENJEU mobilise cette compétence

- Le(la) professionnel(le) doit répondre à une commande, avec des commanditaires variés possibles (Etat, collectivités, associations) ;
- Un cadre d'action existe sous la forme d'orientations politiques du commanditaire ;
- Des ressources sont allouées ou à rechercher.

4. Performance attendue

- Elle améliore la situation des bénéficiaires ;
- Le dispositif élaboré (dispositif, programme) est pertinent, efficient, et acceptable par les différents partenaires concernés ;
- La mise en œuvre du projet/ programme est effective.

5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence

ORIENTER

- **Pour interpréter, analyser la situation dans laquelle il doit agir, le professionnel du champ ENJEU mobilise des connaissances spécifiques à la compétence à mobiliser (liste non exhaustive)...**
 - Les politiques de l'enfance et de la jeunesse en France ;
 - Les politiques sectorielles des autres champs (social, de l'emploi, de la santé, du logement, de la culture...);
 - La sociologie de l'enfance et de la jeunesse ;
 - Les aspects juridiques et réglementaires en lien avec l'enfance et la jeunesse ;
 - La démarche projet ;
 - Les méthodes de traitement de l'information pour le pilotage : *benchmarking/ monitoring / reporting...* ;
 - Les modalités de financement des différents types de dispositifs ;
 - La gestion des ressources et le financement ;
 - Les techniques d'animation et de communication.

- **Lors de la définition de son action, le professionnel du champ ENJEU prend en compte les normes et les usages suivants pour atteindre son objectif :**
 - Inscrire le dispositif dans la politique nationale, régionale ou locale ;
 - Prendre en compte systématiquement la dimension intersectorielle transversale ;
 - Prendre en compte les enjeux de divers ordres (politiques, économique...) du décideur/ commanditaire ;
 - Repérer et associer les partenaires ; identifier leurs modes de fonctionnement, leurs alliances, leurs valeurs. Les valoriser ;
 - Associer les bénéficiaires / usagers ;
 - Garder une position neutre par rapport à l'allocation de ressources ; adapter sa posture aux situations ;

AGIR

- **L'activité du professionnel du champ ENJEU s'organise généralement de la manière suivante (mode opératoire – type), adaptable en fonction des situations :**

Concevoir

- Identifier les données existantes sur le champ / thème à prendre en compte : situation (problématiques, demandes, besoins) ;
- Analyse des contenus de prise en charge, des éventuels déficits ou non adaptation des accompagnements ;
- Analyse des modalités de concertation entre acteurs et de lien entre les dispositifs, structures d'intégration et d'accompagnement sur un même territoire ;
- Répertorier les réponses et les partenariats possibles ;
- Analyser ces réponses au regard de la politique de santé existante, les résultats attendus et les moyens disponibles ;
- Choisir et définir une ou plusieurs stratégies d'action (objectifs, programmation d'action, ressources prévisionnelles, modalités d'évaluation/régulation) ;
- Formaliser cette stratégie d'action dans un cahier des charges ;
- Obtenir la validation de cette stratégie par le(s) commanditaire(s).

Piloter

- Valider le plan d'action avec l'équipe interne et/ou le prestataire ;
- Mettre en place une instance de pilotage ;
- Collecter les données du monitoring ;
- Réaliser une synthèse et une analyse comparative aux résultats attendus ;
- Faire des points réguliers sur l'état d'avancement de l'élaboration du dispositif ;
- Restituer et débattre des constats et propositions au sein de l'instance *ad-hoc* ;
- Rendre compte au donneur d'ordre ;
- Mettre en œuvre les adaptations retenues ;
- Capitaliser l'expérience pour les projets futurs.

ADAPTER/REGULER

- **Des variables situationnelles peuvent obliger le professionnel du champ ENJEU à adapter sa manière d'agir (liste non exhaustive) :**
 - Le cadrage national (stratégies dédiées standardisées, modélisation du monitoring...);
 - La problématique à prendre en compte par le programme/projet (population spécifique, territoire) ;
 - Le type de commanditaire (préfet, Agence, association etc.) ;
 - Le temps du programme/projet : conception, pilotage, appui-conseil, adaptation ;
 - La disponibilité des ressources et leurs modalités d'allocation (appel d'offre, appel à projets...);
 - Le type de partenaires à prendre en compte dans le champ dans lequel s'inscrit le projet/programme ;
 - Les délais de mise en œuvre ;
 - L'ampleur du programme/projet, le nombre de collaborateurs interne et externe associés.

- **Des indices de réussite permettent au professionnel du champ ENJEU d'évaluer son action en cours de réalisation et de l'ajuster si nécessaire (liste non exhaustive) :**
- Le commanditaire donne son aval à la mise en œuvre du dispositif et aux évolutions proposées dans le temps ;
 - Les instances se réunissent et jouent leur rôle (décisionnel, consultatif) ;
 - Les financements programmés sont disponibles et utilisés ;
 - Une coopération efficace s'instaure avec les partenaires, dans le respect des rôles ;
 - Les acteurs concernés mettent en œuvre les actions programmées ;
 - Les éléments du monitoring sont disponibles et restitués sous une forme adaptée aux différentes parties concernées ;
 - Les bonnes décisions pour l'adaptation du dispositif ou des actions sont prises en temps voulu ;
 - Le pilotage permet de maintenir la mobilisation des partenaires ;
 - Le dispositif ou programme répond au moins en partie au problème ou besoin repéré.

C 4 – INITIATION ET COORDINATION DE LA COOPERATION DANS LES DOMAINES DES POLITIQUES DE JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence

- Produire un état des lieux des politiques sectorielles s'adressant à la jeunesse (chargé(e) de mission ou coordinateur enfance-jeunesse) ;
- Coordonner l'ensemble des politiques de l'enfance et de la jeunesse d'un territoire particulier (coordinateur enfance-jeunesse) ;
- Animer un réseau des animateurs jeunesse d'une métropole (chargé(e) de mission) ;
- Instruire des dossiers des décideurs en vue de la coopération politique (chargé(e) de mission) ;
- Mettre en réseau des coordinateurs pour le repérage des bonnes pratiques.

2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence

Permettre (*créer les conditions, rendre possible*) à différents acteurs de se réunir et travailler ensemble à la mise en œuvre d'une action (action de réflexion ou opérationnelle). « *Obtenir à plusieurs ce que l'on n'obtiendrait pas si on agissait seul* ».

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le professionnel du champ ENJEU mobilise cette compétence

- Des situations/projets d'actions à la confluence de divers champs d'intervention : par exemple, l'approche « public » d'une action amène nécessairement divers acteurs à devoir travailler ensemble quand on ne parviendrait pas à réaliser seul une action ;
- Enchevêtrement des compétences et des organismes de rattachement ;
- Fonctionnement horizontal sans hiérarchie formelle ;
- Le tout sera supérieur à l'ensemble des parties.

4. Performance attendue

Grâce à la collaboration, amélioration de l'action publique (meilleure cohérence, meilleur accompagnement proposé, utilisation optimale des ressources).

5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence

ORIENTER

- **Pour interpréter, analyser la situation dans laquelle il doit agir, le/la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise des connaissances spécifiques à la compétence à mobiliser (liste non exhaustive)...**
 - Les méthodes ou techniques d'animation et de communication (y compris bienveillantes) ;
 - Le management participatif ;
 - Les techniques de participation du public ;
 - La sociologie des organisations ;
 - La littérature sur la coopération, le partenariat, la coordination...

- La sociologie des professions ;
- La gestion de conflits.

➤ **Lors de la définition de son action, le professionnel du champ ENJEU prend en compte les normes et les usages suivants pour atteindre son objectif :**

- Identifier « le bien commun » pour mobiliser les partenaires ;
- Co-définir le projet à partir des objectifs et des préoccupations communs ou accompagner l'appropriation du projet ;
- Favoriser les temps d'échanges et d'actions pour créer une culture commune ;
- Prendre en compte les enjeux et expériences des différents partenaires et les valoriser.

AGIR

➤ **L'activité du/de la professionnel(e) du champ ENJEU s'organise généralement de la manière suivante (mode opératoire – type), adaptable en fonction des situations :**

- Arrêter des modalités de construction de l'action, selon un calendrier, des étapes et une méthode claires et acceptés par tous, y compris l'étape d'évaluation du projet et du partenariat ;
- Repérer des partenaires potentiels ;
- Réunir des partenaires potentiels : énoncé des attentes, expériences, intérêts à coopérer ;
- Co-construire le projet commun ;
- Définir des modalités de travail et partage des responsabilités ;
- Mettre en place d'un système de communication adapté ;
- Mettre en œuvre des actions ;
- Identifier et organiser des points d'étape systématiques avec temps conviviaux ;
- Médiatiser les résultats obtenus ;
- Valorisation de la démarche collaborative/partenaire et de ses acteurs.

ADAPTER/REGULER

➤ **Des variables situationnelles peuvent obliger le/la professionnel(e) du champ ENJEU à adapter sa manière d'agir (liste non exhaustive) :**

- Taille du réseau, nombre de partenaires ;
- Divergence des enjeux/disponibilités/adhésion/attitude entre les partenaires ;
- Niveau de légitimité des différents partenaires (inégalités hiérarchiques des participants et types de représentants de l'institution).

➤ **Des indices de réussite permettent au/à la professionnel(le) du champ ENJEU d'évaluer son action en cours de réalisation et de l'ajuster si nécessaire (liste non exhaustive)**

- Les partenaires sont présents aux réunions ;

- Les procès-verbaux sont produits et validés par l'ensemble des participants ;
- Les réunions débouchent sur des prises de décision ;
- Les institutions représentées s'engagent de manière effective ;
- Les partenaires contribuent aux actions par la mise à disposition de ressources humaines ou financières.

C 5– COMMUNICATION ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence

- Organiser l'accueil des étudiants d'un territoire ;
- Organiser des soirées festives ;
- Organiser un festival des jeunes créateurs, un forum des initiatives jeunes
- Organiser une journée du jeu à l'intention des jeunes d'une commune ;
- Rédiger une plaquette d'information sur les services mis à disposition des enfants et des jeunes ;
- Préparer d'une conférence de presse suite à une crise ;
- Participer à une journée nationale (de lutte contre le VIH, contre le tabac...) ;
- Communiquer lors d'un colloque professionnel sur la jeunesse ;
- Organiser des concertations publiques sur les soirées étudiantes ;
- Organiser des soirées débat jeunes/élus autour de la mobilité ;
- Rédiger un guide pour les professionnels qui accompagnent l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Rédiger des rapports d'activité à destination des financeurs.

2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence

Créer et diffuser l'information des enfants et des jeunes et sur les enfants et les jeunes et communiquer sur les actions menées.

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le/la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise cette compétence

- Le ou la professionnel(le) va mobiliser des éléments partagés et validés au sein de son organisation ;
- Le ou la professionnel(le) va communiquer pour justifier l'allocation de fonds ; pour répondre à un problème (en termes de perception ou de comportement).

4. Performance attendue

- Faire comprendre les enjeux de/pour la jeunesse ;
- Faire évoluer les perceptions et les comportements.

5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence

ORIENTER

➤ Pour interpréter, analyser la situation dans laquelle il doit agir, le professionnel du champ ENJEU mobilise des connaissances spécifiques à la compétence à mobiliser (liste non exhaustive)...

- outils et techniques de communication (NTIC) ;
- réseaux et médias de communication ;
- cultures enfantines et juvéniles ;
- législation (organisation d'événements publics) en termes de sécurité notamment ;

- **Lors de la définition de son action, le professionnel du champ ENJEU prend en compte les normes et les usages suivants pour atteindre son objectif :**
 - Repérer *a priori* les pratiques et attentes du public cible ;
 - S'appuyer sur les organisations de jeunes existantes et les valoriser ;
 - Faciliter les échanges, débats, croisement des regards entre les différents acteurs en présence ;
 - Développer un regard bienveillant sur l'enfance et la jeunesse, éviter les postures stigmatisantes.

AGIR

- **L'activité du professionnel du champ ENJEU s'organise généralement de la manière suivante (mode opératoire – type), adaptable en fonction des situations :**
 - Déterminer les besoins de communication (objet, public cible, calendrier,...) ;
 - Comprendre le contexte environnant et s'y positionner ;
 - Choisir les outils adaptés aux objectifs de communication ;
 - Adapter sa communication en fonction des différents acteurs, de leurs rôles et compétences ;
 - Convaincre sa hiérarchie (élus et/ou pro) de la pertinence de la démarche et s'assurer de son soutien ;
 - Mobilisation des acteurs concernés et implication ;
 - Mobilisation du public et implication ;
 - Déterminer l'objectif et les enjeux de l'événementiel ;
 - Déterminer les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ;
 - Repérer les ressources disponibles ;
 - Déterminer la méthode de mise en œuvre ;
 - Rechercher des financements spécifiques si nécessaire ;
 - Coordonner le déroulement de l'événement ;
 - Evaluer l'impact de la communication ;
 - Réaliser un bilan évaluatif.

ADAPTER/REGULER

- **Des variables situationnelles peuvent obliger le professionnel du champ ENJEU à adapter sa manière d'agir (liste non exhaustive) :**
 - Un public hétérogène, mobile ;
 - La disponibilité des médias ;
 - L'agenda médiatique lié à l'actualité ;
 - Le contexte institutionnel ;
 - Le site et l'échelle de l'événement.

- **Des indices de réussite permettent au/à la professionnel(le) du champ ENJEU d'évaluer son action en cours de réalisation et de l'ajuster si nécessaire (liste non exhaustive)**
 - Respect du calendrier ;
 - Soutien de la hiérarchie ;
 - Moyens réunis suffisants et adaptés ;
 - Visibilité de la démarche ;
 - Bonnes conditions de travail des acteurs ;
 - Mobilisation des différents participants (partenaires et publics) ;
 - Atteinte des objectifs du plan de communication ou d'action ;
 - Participation du public invité à l'événement et satisfaction de ce public.

C 6 – EVALUATION/ETUDES/DIAGNOSTICS DANS LES DOMAINES DES POLITIQUES DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

1. Exemples de tâches nécessitant la mise en œuvre de cette compétence

- Evaluer la bonne mise en œuvre d'une politique de l'enfance et de la jeunesse ;
- Evaluer l'impact d'une expérimentation ;
- Etudier l'émergence d'un phénomène contextuel ou générationnel ;
- Analyser l'évolution des recours à un dispositif comme le service civique ;
- Participer à un comité de suivi d'une étude portant sur les questions d'enfance et de jeunesse;
- Répondre à la demande d'un financeur (appel à projet) ;
- Piloter le comité de suivi d'une étude portant sur les questions d'enfance et de jeunesse.

2. Le but commun des tâches mobilisant cette compétence

- Contribuer à la transformation des pratiques par la mobilisation d'une démarche d'évaluation ou d'études.

3. Caractéristiques communes aux situations dans lesquelles le ou la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise cette compétence

- Le ou la professionnel(le) va se trouver en situation de mesurer une réalité sociale et de mobiliser des outils qui relèvent de la démarche d'évaluation soit directement soit en suivant une équipe dédiée à cette tâche ;
- Le ou la professionnel(le) devra déployer des outils d'analyse quantitative et ou qualitative et mobiliser la littérature pertinente sur le sujet ;
- Le ou la professionnel(le) devra rendre compte de ces travaux à sa hiérarchie et au-delà par le biais de documents écrits et éventuellement de présentations orales ;
- Le ou la professionnel(le) devra disposer d'un budget ou rechercher les fonds adéquats à la mise en œuvre de cette évaluation ou étude.

4. Performance attendue

- Mettre à jour l'adéquation entre les contenus des politiques publiques et les situations des enfants et des jeunes ;
- Rendre compte de l'évolution des situations des enfants et des jeunes et des métiers de l'accompagnement des enfants et des jeunes.

5. Les ressources qui permettent l'expression de la compétence

ORIENTER

- **Pour interpréter, analyser la situation dans laquelle il doit agir, le/la professionnel(le) du champ ENJEU mobilise des connaissances spécifiques à la compétence à mobiliser (liste non exhaustive)...**
 - Les connaissances théoriques du domaine de la jeunesse et de l'analyse des politiques publiques ;
 - Les outils d'analyse quantitatifs et qualitatifs et la méthodologie de l'évaluation ;
 - Les outils propres à la veille documentaire ;
 - Les outils informatiques permettant de produire les documents et de les présenter (*word, excel, powerpoint*).

- **Lors de la définition de son action, le/la professionnel(le) du champ ENJEU prend en compte les normes et les usages suivants pour atteindre son objectif :**
 - Privilégier les démarches participatives pour favoriser l'adhésion aux constats et recommandations : co-construction du cahier des charges, participation des acteurs concernés (y compris les jeunes) aux différentes phases de l'étude ou de l'évaluation ;

AGIR

- **L'activité du professionnel du champ ENJEU s'organise généralement de la manière suivante (mode opératoire – type), adaptable en fonction des situations :**
 - Anticiper l'évaluation lors de la conception du dispositif ou de l'action ;
 - Qualifier la demande (de la hiérarchie, du financeur) ;
 - Préciser son propre rôle (évaluateur, membre du comité de pilotage, commanditaire...) ;
 - Documenter le cahier des charges de l'étude ou de l'évaluation ;
 - Analyser ou produire la demande (cahier des charges, lettre de mission, rédaction d'une réponse à un appel d'offres) ;
 - Mettre en place une instance de pilotage ou de suivi de l'évaluation ou de l'étude ou mettre en place une équipe pertinente (composée de profils complémentaires) pour répondre à la mission ;
 - Mettre en place un protocole d'enquête (guide d'entretien, questionnaires, *reporting...*) ;
 - Recueillir les données utiles et en réaliser la synthèse écrite et orale ;
 - Produire une analyse et des recommandations ;
 - Restituer (par écrit et oralement) les résultats de l'évaluation ou de l'étude.

ADAPTER/REGULER

- **Des variables situationnelles peuvent obliger le/la professionnel(le) du champ ENJEU à adapter sa manière d'agir (liste non exhaustive) :**
 - La programmation de l'évaluation ;
 - Les objectifs et les temps de l'évaluation ;
 - Le terrain d'étude ou d'évaluation pressenti ;

- Le positionnement du ou de la professionnel(le) ;
 - L'existence d'un cadrage national ;
 - La conduite du projet dans un cadre comparatif (infranational ou transnational) ;
 - Le budget ou le temps disponibles ;
- **Des indices de réussite permettent au professionnel du champ ENJEU d'évaluer son action en cours de réalisation et de l'ajuster si nécessaire (liste non exhaustive)**
- Les informations utiles sont obtenues facilement ;
 - Le public ou les acteurs visés sont rencontrés aisément ;
 - Les délais sont respectés ;
 - Le budget dédié correspondant à l'ampleur de la démarche d'évaluation ou d'étude ;
 - Le commanditaire donne son aval lors des étapes intermédiaires ;
 - L'équipe mobilisée fonctionne de manière fluide ;
 - Les activités de *reporting* intermédiaires se déroulent sans heurts avec le comité de suivi.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE UE/CHAMPS DE COMPETENCE

Unités d'enseignement	Séquences	Champs de compétences développés
UE Politiques et dispositifs de l'enfance et de la jeunesse (tronc commun)	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction à l'analyse des politiques publiques • Introduction à la sociologie des organisations • Histoire et actualité des politiques de jeunesse en France • Présentation de la politique jeunesse au niveau des services de l'Etat • Présentation de la politique jeunesse des collectivités locales • Les politiques éducatives en France • Politiques éducatives des collectivités locales • Jeunesse, enfance et politiques publiques • Préparation d'un projet collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Initiation et coordination de la coopération • Veille professionnelle • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Communication et organisation d'événements
UE Sociologie et droits de l'enfance et de la jeunesse (tronc commun)	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie de l'enfance • Sociologie de l'adolescence • Sociologie de la jeunesse • Apports juridiques sur les droits de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
UE Promotion de la santé des enfants et des jeunes (tronc commun)	<ul style="list-style-type: none"> • Les déterminants de la santé des enfants ; perspectives sur la santé des adolescents et des jeunes • La promotion de la santé des enfants et des jeunes en milieu scolaire • Développement de programmes de prévention et d'éducation pour la santé à destination des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines

	<p>et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier : préparation d'un projet sur la santé des enfants et des jeunes 	<p>des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes</p>
<p>UE Politiques et pratiques d'accompagnement de la souffrance des enfants et des jeunes (tronc commun)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilité psychique et sociétés • Les « états limites » : confrontation de vulnérabilités des jeunes et des institutions • Trajectoires des jeunes atteints de troubles psychiques • Analyse et déconstruction de discours publics sur les fragilités psychiques des jeunes • Estime de soi et souffrances : une analyse croisée (professionnels et jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Veille professionnelle • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
<p>UE Professionnels et accompagnement de l'enfance et de la jeunesse (tronc commun)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnalisation de l'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse • Histoire des institutions et de l'encadrement de la jeunesse • Les questions d'éthique dans l'intervention des professionnels de l'enfance et de la jeunesse • Acteurs de l'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse • Introduction à la sociologie des professions 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
<p>UE Enfance, jeunesse, famille et rapports aux institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Paradigmes de l'intervention sociale auprès des enfants, des jeunes et des familles • Sociologie des classes populaires • Sociologie de la famille/relation parents institution • Expériences de la vulnérabilité sociale et rapport au système d'aide chez les jeunes : comprendre les parcours de rupture 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Définition de et contribution à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
<p>UE Enquêter sur des objets sensibles : sexe, classe,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer, comprendre, excuser : la sociologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales

<p>race, religion, âge, territoire (tronc commun)</p>	<p>dans le débat politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à l'intersectionnalité (sexe, classe, âge, race, religion, territoire) • Socialisation des jeunes ruraux et enjeux de la mobilité / insertion pro / mise en couple • Jeunesse de quartiers populaires La construction du « eux-nous ». Sociabilités des jeunes des cités HLM à l'âge adulte. • Comprendre la manière dont les différentes normes sociales liées notamment à la classe, l'origine ethno-raciale ou à l'âge influent sur les procédures judiciaires • Rapports sociaux intersectionnels : quelles implications pour l'intervention sociale ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Veille professionnelle • Définition de et contribution à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement
<p>UE Les politiques de jeunesse en Europe (tronc commun)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions européennes et la jeunesse • Les régimes de transition vers l'âge adulte en Europe • Les politiques de la jeunesse en Europe • La participation des jeunes au niveau local en Europe • Les professionnels de la jeunesse en Europe • Rencontres inter-master sur l'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Définition de et contribution à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Communication et organisation d'événements • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
<p>UE Les protections des mineurs et jeunes majeurs en (risque de) danger (option de spécialisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre historique et démographique • Politique territoriale - Le rôle du Département • Le cadre légal régissant la protection de l'enfance • L'accueil en établissement collectif • Les mineurs étrangers isolés • Animation sociale et prévention • La protection judiciaire de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes

	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes sans soutien familial face au système de l'Aide Sociale à l'Enfance • Foyer départemental de l'enfance • Récit d'expérience • Les jeunes sortants de la protection de l'enfance / recherche par les pairs • Visites • Rédaction d'un projet collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et organisation d'événements • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
UE Adolescence, jeunesse, politiques publiques et territoires (option de spécialisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise d'alternance • Action publique et territoire • Examen et restitution de plusieurs projets cadre de politique locale de jeunesse • Histoire des rapports entre politiques de l'enfance et de la jeunesse et territoire • Les systèmes locaux d'action publique dans le domaine des politiques locales de jeunesse • Visites de porteurs de projet de politique locale de jeunesse • Politiques locales de jeunesse et jeunesse des quartiers • Travail de terrain • Formulation d'un projet collectif de politique locale de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Définition de et contribution à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Communication et organisation d'événements • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
UE Évolution des problématiques de santé psychique des jeunes : quels diagnostics et accompagnements aujourd'hui ? (option de spécialisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de plusieurs situations, méthodes et projets en matière de traitements des problématiques des jeunes • Effets du genre dans la prise en charge éducative et judiciaire • Psychopathologie et fonctions du passage à l'acte de l'adolescent • Le rapport des adolescents aux adultes • Enfants exposés aux situations difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Veille professionnelle dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Initiation et coordination de la coopération dans les domaines des politiques de jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes

	<ul style="list-style-type: none"> • La justice restaurative des mineurs • Conduites de /à risque individuelles ou de groupe chez les adolescents • Visites d'établissements • Les jeunes en état limite • Les conduites toxicomaniaques des adolescents et les formes de dépendance • Le rapport à la sexualité et au corps des adolescents • Expertise et mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) • Adolescents en situation judiciaire (délinquance juvénile, protection de l'enfance), dispositifs, interventions et problématiques familiales • Rédaction d'un projet collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et organisation d'événements • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes
<p>UE Méthodologie de la recherche et outils de professionnalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et animer des temps de travail collectifs • Négocier et s'appropriier sa mission de stage • Construire une problématique de recherche en sciences sociales / construire un projet de recherche • Récolter et analyser des matériaux qualitatifs • Initiation à l'approche quantitative en sciences sociales • La démarche projet • L'évaluation • Initiation à la gestion financière • Ateliers d'échange et de suivi des stages et des mémoires • Découvrir les métiers de coordination et d'encadrement dans le champ de l'enfance et la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources fondamentales • Veille professionnelle • Conception et pilotage des dispositifs opérationnels et des programmes d'accompagnement • Communication et organisation d'événements • Evaluation/Etudes/Diagnostics dans les domaines des politiques de l'enfance et de la jeunesse et de l'accompagnement des enfants et des jeunes